

1804
Successale de H Saint plabennec

1804

KERSAINT

- enquête de l'an 12

- état de biens

1809 = en caution

environ 500

la Déesse et

ne au folio 12
bre 1762, prome

ne d'acach mado

promu au

et je desir

mité.

t ni chapelle

et de H Saint

Succursale de H Saint plabennec

1804

- 1^o le patron est saint etienne.
- 2^o on y compte environ 900 ames et environ 500 à 600 communians
- 3^o Deux pretres sont necessaires pour la desserte et surtout à cause de la premiere messe.
- 4^o le desservant est Jean marie Corre né au folysit paroisse de guinquellau le 8 novembre 1762, promu au sacerdoce le 24 mars 1787.
- 5^o le vicairc actuel est Jean Huzore né à creachmadel paroisse de pleudivy le 25 juin 1761, promu au sacerdoce le 23 septembre 1775. le quel je desire être continué à raison d'age et d'infirmité.
- 6^o il n'y a dans la succursale de H Saint ni chapelle ni oratoire disponible.

1^{er} mars 1804.

J. m. Corre pretre desservant de H Saint

Succursale de St-Saint-plabenne ancienne paroisse

osieur affectés à la fabrique

nota

une maison au Bourg appelée communément
maison-curiale, c'est un petit logement pour
notre le curiale louée 12 f. par an
une autre maison appelée St-Etienne 12 f. par an
une autre maison au versant de St-Saint 6 f.
terres tenues savoir

par Guillaume Court pechen pour 22 f. par an

par François Papiet St-Etienne 18 f. 30

par le jarretier au versant 30 f.

par Jean Ploagastet l'ancien 6 f.

par Guillaume Jany à l'ancien 1 f. 50 centimes

par Yves Houdanton au versant 6 f. 50 c.

par Yves Sidor de par forest 9 f.

par Michel Moreau au versant 36 f.

par François Leost à St-Thonan 1 f. 151

par François Stephan au versant 9 f. 181

par Gabriel Lecoq au versant 12 f. 36

par le curiale de Guillaume Lecoq au versant 20 f. 50 c. 90

par Jean Ploagastet au versant 30 f.

par le curiale au versant 3 f. 40 c.

par Vincent Leost au versant 3 f.

chef-rente

Christophe Calvez de Kadenec 1 f. par an

un autre François Moreau 1 f.

Jean Pellier plabenne 2 f. 25 c.

les curiales de Kadenec 1 f.

Pierre Ledré à St-Etienne 1 f.

Jean Cranson St-Etienne 2 f. 50 c.

Yves Goulv entr'ancien 1 f.

Jean Lecoq au versant 2 f. 50 c.

Jean Ploagastet au versant 1 f. 50 c.

Jean Quévennec St-Etienne 1 f. 10 c.

un autre noyer 1 f. 10 c.

Michel Lecoq au versant 1 f. 50 c.

Nicolas Lecoq au versant 1 f. 50 c.

Louis Leost à St-Thonan 2 f. 50 c.

Gabriel Caralo plabenne 3 f. 10 c.

Jeanne Leost de St-Etienne 10 f.

j'aurai désiré donner une note plus
détailée et plus précise mais nous ne
possédons ni aucun titre ni que
tout a été enlevé dans la révolution
2° on dessert d'anciennes maisons
d'habitants tous les ans pour les fondations
nous ne pouvons cependant donner
qu'un aperçu de ces fondations
obligations.

3° il y avait à St-Saint-plabenne
une très ancienne fondation dite
fondation de M^{re} Dagorn recteur
en 1506 portait une mesquitude
cette fondation était partagée entre
trois desservants. le 1^{er} en desservant était
moine ou le recteur, le 2^e un curial
et le 3^e était un autre ecclésiastique.
tout a été vendu excepté la partie de
curial ou curiale qui a été réunie à
l'hospice de St-Etienne l'an 1802

4° le presbytère est vendu avec un
terrain en tant le bail pour le logement
du desservant ou qui n'y a pas d'autre
maison qui puisse servir de logement

de 120 f. par an.

5° cette année il a été payé sur les rentes de
l'église pour contributions, la somme
de cinquante huit francs quatrevingt
centimes.

6° la liste précédente était signée de tous les
membres composant le conseil de fabrique
arrêté à St-Saint-plabenne le 6 octobre 1874

J. mi Corredessent St-Etienne

Corres, maison	Valeur Capital	Produit annuel	Contes des legs & donations
"	"	"	"
"	"	20 f.	26 f.
"	"	237	

35 + 4).

Monsieur l'abbé

J'ai bien plaisir que vous n'ayez pas encore reçu la liste générale de l'hoirie de
St-Etienne de la sous-préfecture de St-Etienne il y a plusieurs mois et l'adresse à un autre
le préfet des Finances aujourd'hui une lettre de Monsieur le curial de St-Etienne m'a fait
savoir que vous ne l'avez pas reçue. J'en suis sûr et j'en suis sûr de vous en
faire parvenir une copie.